

Bachelier : technologue de laboratoire médical option : chimie clinique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-biomed@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE BM 108 Anglais A			
Ancien Code	PABM1B08	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATL1080		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	3 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer les étudiants aux différentes compétences communicationnelles en anglais dans le contexte médical et de la santé au sens global.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes dans les domaines biomédical et pharmaceutique**
 - 4.1 Intégrer les connaissances des sciences fondamentales, biomédicales et professionnelles
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
 - 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu, que de façon individuelle et selon les résultats obtenus au test de niveau de langues sur Wallangues, les étudiants soient capables de :

- **formuler** correctement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit;
- **structurer** correctement en anglais des phrases simples;
- **utiliser** du vocabulaire adéquat dans un contexte donné;
- **appliquer** la théorie grammaticale dans des exercices;
- **comprendre, formuler et répondre** à des questions, **traduire** des phrases, des textes, des expressions et des mots en lien avec la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PABM1B08A Anglais 1

3 h / 1 C

Contenu

L'activité d'apprentissage a été pensée selon le niveau de maîtrise de la langue des étudiants, défini par les résultats lors du test effectué sur Wallangues. Les niveaux de langues sont définis par le cadre européen commun de référence pour les langues. Par conséquent, l'activité d'apprentissage est axée sur :

- **un parcours linguistique** en anglais créé dans le but d'aider les étudiants à acquérir ou à consolider ses connaissances grammaticales et à étendre son vocabulaire professionnel.
- **une table de discussion** (module d'environ 4 heures, cf. horaire) structurée à partir de mises en situations avec les personnes soignées.

Démarches d'apprentissage

- **Un test d'anglais** (Wallangues), réalisé en autonomie en septembre (avant le 1er cours), permet aux étudiants et à l'enseignant d'évaluer le niveau d'anglais et d'orienter les étudiants vers la table de discussion adaptée à son niveau (module 1 - 2 ou 3) :
 - module 1 : niveaux A-1 et A1;
 - module 2 : niveau A2;
 - module 3 : niveaux B1 et plus. Tous les étudiants qui ne passeront pas le test seront d'office considérés comme avancés et devront passer les évaluations prévues pour ce niveau.
- Les modules 2 et 3 seront organisés à partir d'un nombre minimum de 3 étudiants du niveau concerné.
- **Le parcours linguistique** (40% de la note finale) : est accessible dès septembre et autant de fois que les étudiants les souhaitent jusqu'à la date butoir indiquée sur le parcours. Il est à réaliser en autonomie, jusqu'à sa réussite (85% pour chaque Quizz). Parcours obligatoire. En cas de non réalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'UE.
- **L'examen oral** (60% de la note finale) : la grammaire et le vocabulaire vus en classe et la grammaire et le vocabulaire du parcours linguistique composent la matière d'examen. Examen obligatoire. En cas de non réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE.

Dispositifs d'aide à la réussite

- L'activité d'apprentissage a été pensée selon le niveau de maîtrise de la langue des étudiants, défini par les résultats lors du test effectué sur Wallangues. Les niveaux de langues sont définis par le cadre européen commun de référence pour les langues.
- Parcours disponible librement sur ConnectED.
- Contenu des tables de discussion sur ConnectED.
- Disponibilité de l'enseignant en classe et via e-mail.

Sources et références

- Murphy, R. (2012). English Grammar in Use (4th ed.). Cambridge University Press.
- Seligson, P. L. C. O. C. J. J. (2021). New English File: Elementary: Student's Book : Six-level general English course for adults(Paperback) - 2006 Edition. Oxford University Press.
- Wright, R., & Cagnol, B. (2012). English for Nursing Level 1 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL.
- Wright, R., & Cagnol, B. (2011). English for Nursing Level 2 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- test sur Wallangues.be;
- cours et parcours sur ConnectED;
- liste de vocabulaire sur Quizlet.

Attention, tous ces supports ne suffisent pas à la maîtrise du cours: un travail quotidien et la présence en classe sont indispensables.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q2:

1. Accomplissement du parcours linguistique (40% de la note finale) : est accessible dès septembre et autant de fois que les étudiants le souhaitent jusqu'à la date butoir indiquée sur le parcours. Il est à réaliser en autonomie, jusqu'à sa réussite (85% pour chaque Quizz). Parcours obligatoire. En cas de non réalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'UE.

2. Examen oral en juin 60% : la grammaire et le vocabulaire vus en classe et la grammaire et le vocabulaire du parcours linguistique composent la matière d'examen. Examen obligatoire. En cas de non-réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE.

Q3:

1. Accomplissement du parcours linguistique s'il n'a pas été validé en juin (40% de la note finale) : est accessible dès septembre et autant de fois que les étudiants le souhaitent jusqu'à la date butoir indiquée sur le parcours. Il est à réaliser en autonomie, jusqu'à sa réussite (85% pour chaque Quizz). Parcours obligatoire. En cas de non réalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'UE.

2. Examen écrit en juin 60% : la grammaire et le vocabulaire vus en classe et la grammaire et le vocabulaire du parcours linguistique composent la matière d'examen. Examen obligatoire. En cas de non-réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	40	Evc	40
Période d'évaluation			Exo	60	Exo	60

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Toute absence non justifiée par un certificat médical ou pour motif légitime validé par la direction et/ou la coordination, aux modules, entraînera des sanctions au niveau de la note à l'examen oral :

1 absence (absence à 1h de cours est considérée comme 1 absence): la note à l'examen commencera à 15/20 au Q2.

2 absences (absence à 1h de cours est considérée comme 1 absence) : la note à l'examen commencera à 10/20 au Q2.

Pour toute absence justifiée par un certificat médical ou pour motif légitime aux cours la sanction pour absence ne sera pas appliquée. Cependant, l'étudiant devra impérativement et immédiatement contacter le professeur d'anglais et justifier son absence (CM ou motif légitime validé par la direction et/ou la coordination). Sans contact de la part de l'étudiant, la sanction sera appliquée comme prévu.

Pour toute partie considérée réussie (cf. modalités) la note sera maintenue en cas d'échec dans les autres parties de l'AA. Les parties en échec devront être représentées dans tous les cas.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).